

Circulaires de rentrée



RENSEIGNEMENTS UTILES

Ecole Sainte Marie des Vents

10 rue des Néfliers
85590 TREIZE-VENTS
02 51 65 31 36

www.treizevents-stemariedesvents.fr

Horaires du lundi au mardi et du jeudi au vendredi :

8h50 – 11h50

13h30 – 16h45

Cantine « Les P'tits gourmands »



6 rue des Néfliers



02-51-67-74-83

Accueil périscolaire «Les P'tits lutins»



8 rue des Néfliers



02-51-65-33-55

Chers parents d'élèves,

Voici quelques informations pour la **rentrée scolaire 2018**. Prenez le temps de lire et de compléter le dossier, puis **rapportez à l'école les documents demandés aux portes ouvertes ou, au plus tard, le jour de la rentrée**.

Le matériel demandé en maternelle dans les circulaires précédentes, est à ramener aux portes ouvertes également.

➤ Rentrée, Portes ouvertes, Pot de rentrée :

La **rentrée** aura lieu le **lundi 3 septembre** aux horaires indiqués ci-dessous.

Afin d'accueillir chacun, nous organisons un après-midi de portes ouvertes. Ce dernier vous permet d'établir un premier contact avec l'enseignante et sa classe. Cet accueil aura lieu le **vendredi 31 août de 16h30 à 17h30**.

Par ailleurs, l'OGEC et l'APEL proposent un pot de rentrée offert à tous les parents qui le souhaitent. Il se déroulera devant l'école **le jour de la rentrée de 8h40 à 9h00**.

➤ Organisation pédagogique :

Voici l'organisation retenue par l'équipe éducative pour cette nouvelle année scolaire :

Classe des PS/MS (Martine MAUDET) :	15 PS + 8 MS	= 23 élèves
Classe des MS/GS (Myriam CHIRON) :	12 MS + 11 GS	= 23 élèves
Classe des GS/CP (Stéphanie GAZE et ...) :	9 GS + 15 CP	= 24 élèves
Classe des CP/CE1 (Alexandra VIAUD) :	18 CP + 7 CE1	= 24 élèves
Classe des CE1/CE2 (Emmanuelle GAULTIER) :	12 CE1 + 13 CE2	= 25 élèves
Classe des CE2/CM1 (Adeline BLANCHARD et ...) :	8 CE2 + 17 CM1	= 25 élèves
Classe des CM1/CM22 (Cindy PINEAU et Chloé LARDIERE) :	6 CM1 + 19 CM2	= 25 élèves

TOTAL : 170 élèves

Stéphanie GAZE sera à mi-temps. Adeline BLANCHARD sera à 80%. Les personnes qui assureront leurs compléments ne sont pas encore nommées. Nous vous informerons de leur nomination dès que possible sur le site de l'école. Enfin, Chloé LARDIERE assurera la décharge de direction en CM2 le lundi.

➤ Equipe éducative :

Nous souhaitons une bonne continuation à Estelle CHOTARD et Jessica LANDREAU qui rejoindront un nouvel établissement. Ainsi qu'à Marie-Madeleine BREGEON qui part en retraite en cette fin d'année scolaire.

Laurence BIDAUD, Eléna RESNIER, et Sylvie BIRAUD poursuivent leur mission auprès des classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP l'année prochaine.

➤ Le calendrier scolaire

Vous trouverez dans ce dossier, le dernier calendrier scolaire annoncé par le Ministère et validé par le Conseil Général pour le transport.

➤ Horaires :

Pour cette nouvelle rentrée, l'école demeure au rythme de la semaine à 4 jours. Ainsi, pour tous les élèves, les horaires et les jours d'école restent donc inchangés :

8h40 : Ouverture de l'école	13h20 : Ouverture de l'école
8h50 : CLASSE	13h30 : CLASSE
11h50 : Sortie ou Cantine	16h45 : Sortie

Les horaires de **transport** restent également inchangés : départ de Mallièvre à 8h40, retour à Mallièvre pour 17h.

➤ Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les élèves rencontrant des difficultés ponctuelles peuvent bénéficier d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), assurées par les enseignantes. Ces temps d'APC sont proposés le **lundi et le jeudi, de 16h45 à 17h30**. Si votre enfant est concerné par ces activités, vous recevrez une demande, une semaine avant le début des activités.

➤ Le regroupement d'adaptation (RA) :

Isabelle FRUCHET, est nommée en tant qu'enseignante spécialisée sur le poste du Regroupement d'Adaptation (RA). Elle assure la succession de Marie-Madeleine BREGEON. Elle intervient dans 5 écoles du secteur et sera présente le lundi matin et le mardi après-midi.

Elle apporte une aide spécialisée aux élèves en difficultés scolaires dans la construction des apprentissages scolaires. Par période, elle met en œuvre des actions de remédiation auprès de ces élèves.

➤ Catéchèse – culture chrétienne :

Comme les années précédentes, la catéchèse a lieu une heure par semaine en CE-CM, assurée par des bénévoles et des enseignantes en bénévolat. Les enfants qui ne font pas de catéchèse suivent des cours de culture chrétienne (sous forme de cours d'histoire, afin d'acquérir une culture sur notre religion et les autres, sans entrer dans une démarche de foi). Le choix se fait en CE1 et est valable jusqu'au CM2.

En maternelle et en CP, l'éveil à la Foi est vécu lors des moments forts de l'année liturgique (Noël, Pâques,...) et selon les événements de la classe ou de l'école.

En maternelle et en CP, l'éveil à la Foi est vécu lors des moments forts de l'année liturgique (Noël, Pâques,...) et selon les événements de la classe ou de l'école.

Depuis l'année passée, la paroisse a fait le choix de travailler à partir du module de catéchèse « Dieu fait pour nous des merveilles » en CE1 et « Nathanaël » du CE2 au CM2.

Afin de permettre l'encadrement de tous les groupes de catéchèse, nous avons besoin de personnes volontaires pour s'engager auprès d'un groupe. Si c'est votre cas, merci de nous le faire savoir dès que possible. Un grand Merci par avance !

➤ Abonnements :

Dès la rentrée, des propositions d'abonnements vous seront faites par l'école (Bayard, Milan, Ecole des Loisirs). Ces abonnements nous permettent de bénéficier de revues gratuites pour les classes et de tarifs préférentiels pour les familles. **Nous vous conseillons donc d'attendre la rentrée avant de reconduire un abonnement déjà en cours.**

➤ Site Internet de l'école.

Le site Internet de l'école est toujours en ligne : **www.treizevents-stemariedesvents.fr**. Il est mis à jour très régulièrement par les actualités des classes ou de l'école. Chaque lundi, la directrice y note les actualités de la semaine en cours. N'hésitez pas à y aller jeter un oeil !

➤ Assurances :

L'assurance scolaire est **entièrement prise en charge par l'école, dans les rétributions scolaires**. Vous trouverez une brochure explicative dans ce dossier.

➤ Fiche individuelle de renseignements

Un exemplaire pour chacun de vos enfants est à compléter et nous retourner signé, aux portes ouvertes ou le jour de la rentrée.

Pensez à nous prévenir pour tout changement de situation en cours d'année.

➤ Règlements

Le règlement intérieur et le règlement des enfants, ont été revus et validés en équipe éducative afin de permettre un mieux vivre au sein de notre école. Nous les lisons et/ou expliquons en classe à la rentrée avec les élèves.

Pour les nouvelles familles, vous trouverez dans ce dossier une charte éducative de confiance. Ce document finalise l'inscription de votre enfant et témoigne de votre adhésion aux projets et aux valeurs de notre école. Il met en évidence les éléments clefs d'une relation de confiance famille/école. **Nous vous invitons à bien la lire, à consulter les documents de référence cités et disponibles sur le site de l'école puis à la signer.**

Elle sera conservée durant toute la scolarité de votre enfant.

Enfin, nous vous rappelons que l'école est obligatoire et que seules les absences pour maladie sont considérées comme justifiées. Au-delà de 2 jours d'absence non justifiée, nous le signalerons à l'inspecteur de l'éducation nationale.

➤ Projet éducatif

En lien avec le projet rédigé l'année passée, il est décidé qu'à partir de la classe du CE2, les enfants doivent vouvoyer tous les adultes de l'école.

➤ Fournitures

Comme l'année passée, l'OGEC, l'APEL et l'équipe enseignante, ont choisi d'acheter tout le matériel nécessaire à chaque élève, afin que tout le monde ait la même chose et que les coûts pour tous soient nettement diminués. Nous avons voté une participation des parents de 14€ par enfant, qui seront prélevés en une fois fin septembre.

Chaque enseignante envoie à ses futurs élèves quelques précisions pour sa rentrée.

➤ L'APEL et l'OGEC

La première réunion d'APEL et d'OGEC aura lieu le mardi 18 septembre à 20h30 à l'école. Si vous êtes intéressé pour devenir bénévole au sein de l'une des associations, n'hésitez pas à venir assister à cette première réunion qui vous donnera une vision plus précise des missions de l'OGEC et de l'APEL.

En attendant de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances d'été !